

ROYAUME DU MAROC
CONSEIL CONSULTATIF DES DROITS DE L'HOMME



المملكة المغربية
المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان
الرئيس

LE PRÉSIDENT

Rabat, le 24 Juillet 2007

Réf. SP/DA.020/07

Monsieur Ahmed Benseddik
Projet Maroc 1200

Monsieur Benseddik,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre idée et votre initiative de célébrer le 1200^{ème} anniversaire de la ville de Fès et du Royaume du Maroc.

Ce projet auquel le Conseil consultatif des droits de l'Homme adhère, est effectivement une opportunité pour élaborer une rétrospective donnant à voir aux jeunes générations tout un pan de l'histoire de notre pays.

Cette occasion peut aussi offrir l'opportunité de mettre en avant les avancées réalisées par le Maroc ainsi que les défis qui restent à relever, spécialement dans le domaine des droits de l'Homme.

C'est dans cette perspective que le CCDH entrevoit d'intervenir une fois que le programme de cet événement nous parviendra.

En vous souhaitant plein succès dans votre entreprise, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le Président
Ahmed HERZENNI

Conseil Consultatif des Droits de l'Homme

Le Président

Ahmed HERZENNI



ساحة الشهداء، ص.ب. 1341، الرباط - المغرب - Place Ach-Chouhada, B.P. 1341, 10 001, Rabat - Maroc

الهاتف : 72 22 07 / 72 22 18 (212-37) ; الفاكس : 72 68 56 (212-37)

موقع الانترنت : http://www.ccdh.org.ma/ - البريد الإلكتروني : ccdh@ccdhd.org.ma / ccdh@menara.ma